

Charte Ethique du Centre cantonal des cours de la Croix-Rouge vaudoise

Selon notre identité Croix-Rouge, nous nous engageons à former et à accompagner des groupes d'individus, dans la perspective de:

Préserver la dignité humaine

Promouvoir la santé

Protéger la vie

Au travers de nos principes pédagogiques qui sont :

- Considérer le participant comme une personne capable d'apprendre et d'agir de manière responsable vis-à-vis d'elle-même, des autres et de son environnement.
 - Ancrer notre enseignement dans les besoins d'une société en mouvement par une réflexion permanente, adaptée aux différentes étapes de la vie, de la petite enfance au très grand âge.
 - Transmettre le savoir en encourageant les participants, en les soutenant, en les renforçant dans leurs compétences et dans leur capacité de réflexion.
 - Amener les participants à passer de la prise de conscience à la capacité d'agir fondée sur la réflexion.
 - Garantir la qualité et l'unité de l'enseignement aux travers de valeurs et d'objectifs communs en :
 - utilisant les outils à disposition (concept, contenu, objectif de formation, protocoles...)
 - évaluant régulièrement nos prestations et en y apportant les changements nécessaires
 - partageant les savoir
 - promouvant la formation permanente
 - Offrir une structure d'apprentissage adéquate en :
 - ayant des formateurs qualifiés
 - offrant des locaux et du matériel appropriés
 - garantissant un encadrement sur le terrain qui complète la formation théorique
 - Entretenir un partenariat avec les réseaux de soins et des liens avec la population nous permettant de garantir la pertinence de nos prestations.
- Favoriser un apprentissage autonome et actif, incitant les participants à s'engager dans leur formation et assumer leurs responsabilités pour atteindre les objectifs fixés.
 - Intégrer dans nos cours le savoir et le savoir-faire existants, propres aux cultures, valeurs et normes de chacun.